

n°18

Date de publication
15 juin 2023

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Mais**

- Les conditions de températures sont favorables à la croissance du maïs. Quelques pluies sont les bienvenues localement.
- Les maïs dépassent désormais les 6 feuilles dans la plupart des cas et sont désormais à l'abri des principaux ravageurs de début de cycle.
- Les vols de foreurs sont présents sur l'ensemble de la région



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Résistance aux fongicides sur céréales à paille – note commune 2023

Retrouvez dans cette note l'état des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille et les recommandations pour limiter leur développement en 2023. Télécharger la note [ici](#).

Protection des pollinisateurs

Abeilles / Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver

➔ Dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits

[LIEN VERS LA NOTE](#)

Information biodiversité : Flore bord de champ

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée.

Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.



Abeilles Butinent, protégeons-les

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale abeilles accessible par le lien suivant : <http://www.ecophytopic.fr/gc/pr%C3%A9vention-prophylaxie/protection-auxiliaires/les-abeilles-des-alli%C3%A9es-pour-nos-cultures>

A RETENIR :

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
 - **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».**
 - **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures** : dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
 - **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures** : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention** : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Stade et Etat des maïs

Cette semaine, 28 parcelles ont fait l'objet d'observations (8 parcelles dans l'Ain, 6 dans la Drôme, 10 en Isère, 4 dans la Loire), dont 6 réalisées par le SPSMS RA sur le maïs semence.

Les maïs les plus avancés atteignent les 12/13 feuilles. En raison des températures fraîches du mois de mai, on observe des stades très hétérogènes pour des dates de semis équivalentes.

Les températures se réchauffent et la croissance du maïs s'accélère.

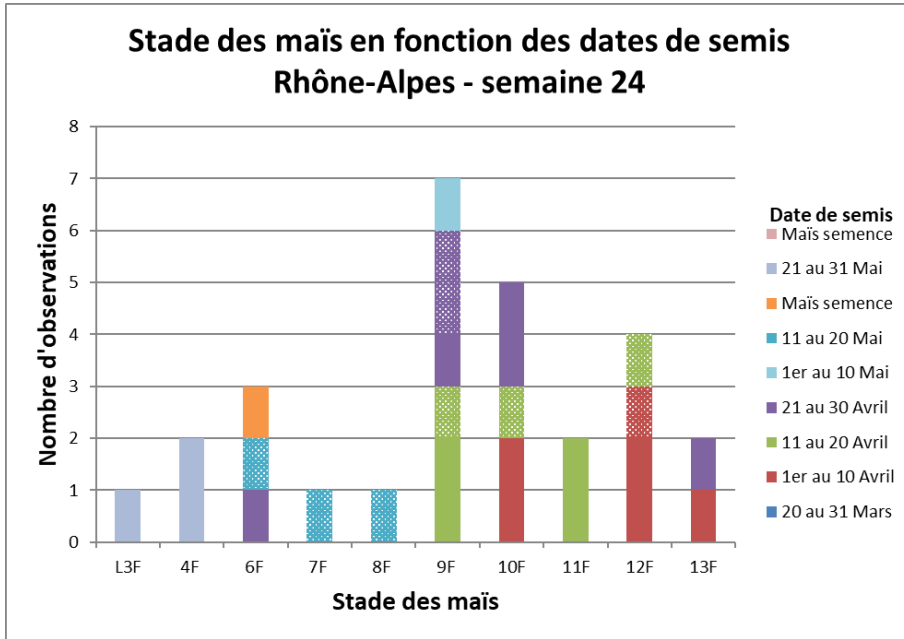


Figure 1 : Stade des maïs en fonction des dates de semis

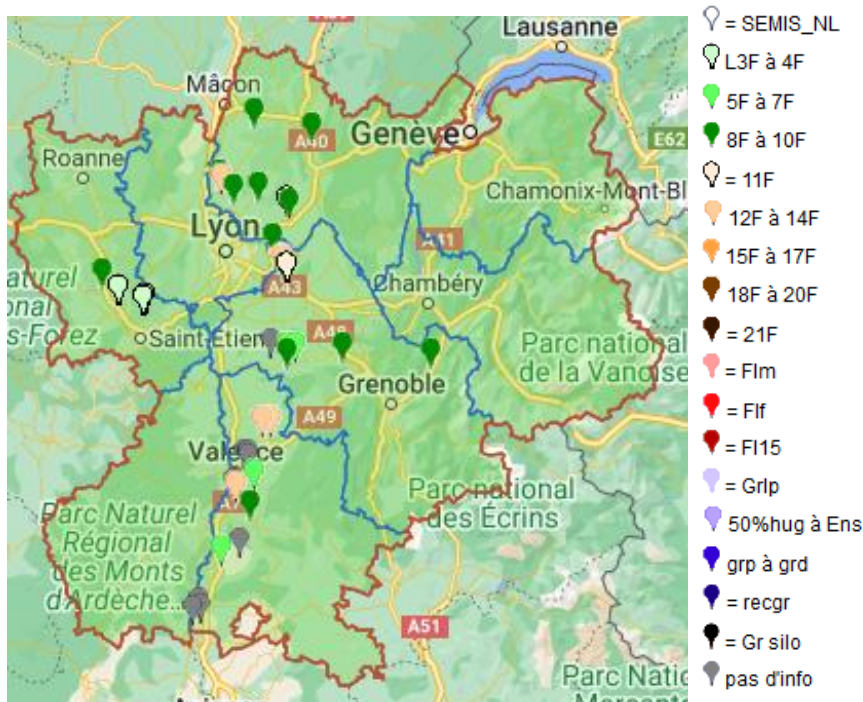


Figure 2 : Carte des stades du maïs sur les parcelles observées

- **Cicadelles vertes**

La présence de cicadelles vertes est signalée dans 16 parcelles du réseau.

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement.

L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est faible (en maïs semence notamment). Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

- **Oiseaux**

Des dégâts d'oiseaux (essentiellement de corvidés) sont observés dans 2 parcelles. Les maïs arrivent désormais à des stades assez développés, ce qui limite la prédation des corvidés.



Les Fiches ARVALIS

Accidents corvidés : [ici](#)

- **Héliothis**

Les premières captures d'héliothis sont enregistrées, principalement dans l'Isère.

Semaine	20	21	22	23	24
Heliothis nb papillons Phéromone					
Ain (01)					
VONNAS					0
MONTAGNAT		0	0	0	1
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0				
CIVRIEUX	0				
MISERIEUX				0	11
Drôme (26)					
ETOILE-SUR-RHONE				0	7
GENISSIEUX				0	0
ROMANS-SUR-ISERE				0	
PIERRELATTE				1	
Isère (38)					
LA TERRASSE				0	3
BEUCROISSANT				2	3
JANNEYRIAS				47	66
SARDIEU				22	15
MARCILLOLES					1

• Pyrales

Les captures confirment les débuts de vol engagés sur l'ensemble du territoire. Les températures froides du mois de mai ont ralenti les émergences. Les premiers vols semblent correspondre à une émergence précoce dans les zones les plus chaudes (comparable à 2022), mais qui semble plus tardive que la moyenne sur les zones plus au nord

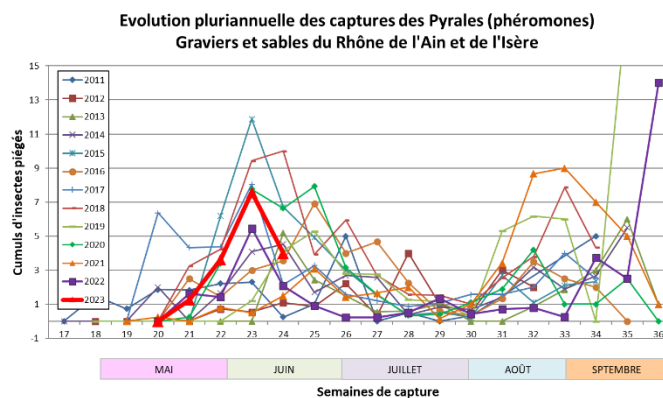
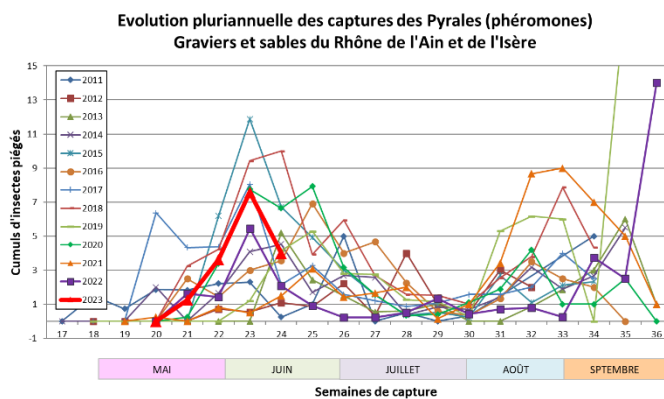
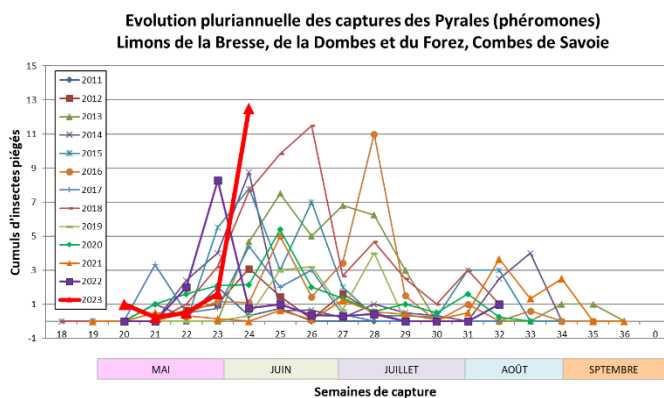
Semaine	20	21	22	23	24
Pyrale nb adultes pièges Lumineux					
Ain (01)					
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0		
CIVRIEUX	0	3	3	1	4
Pyrale nb papillons Phéromone					
Ain (01)					
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0		
CIVRIEUX	0	3	3	1	4
PEROUGES			1		10
BIRIEUX			0	8	
VONNAS					22
MONTAGNAT		0	0	0	0
MISERIEUX			2	4	52
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0	0	3
CIVRIEUX	1	1	0	1	0
MISERIEUX		0	1	0	0
Isère (38)					
SATOLAS-ET-BONCE		0	1	14	2
LA VERPILLIERE		5	0		5
LA TERRASSE				0	1
SATOLAS-ET-BONCE		0	23	23	8
FRONTONAS			4		7
VIRIVILLE			0	4	5
BEUCROISSANT				5	0
JANNEYRIAS				6	4
SARDIEU				1	0
MARCILLOLES			0		0
Drôme (26)					
ETOILE-SUR-RHONE				2	
CHABEUIL			5	25	
VALENCE			1	5	
VALENCE			0	0	
GENISSIEUX		0	2	6	7
ROMANS-SUR-ISERE		0	4	3	9
SAUZET			0	0	3
PIERRELATTE			0	0	



Analyse de risque

Les Fiches ARVALIS

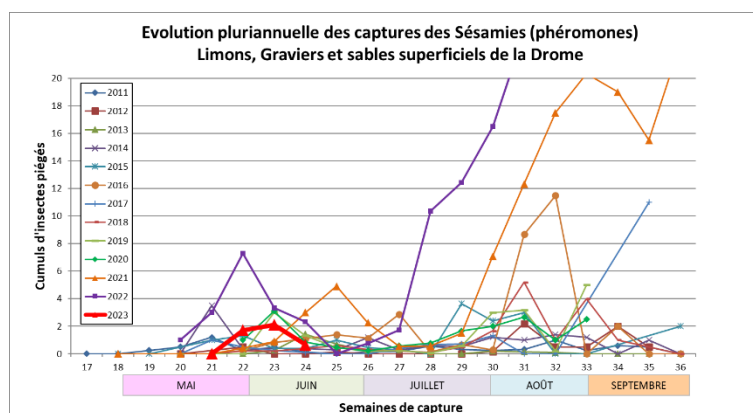
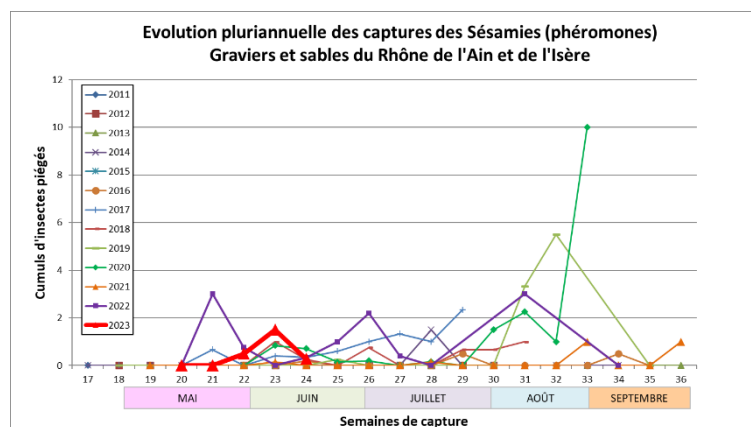
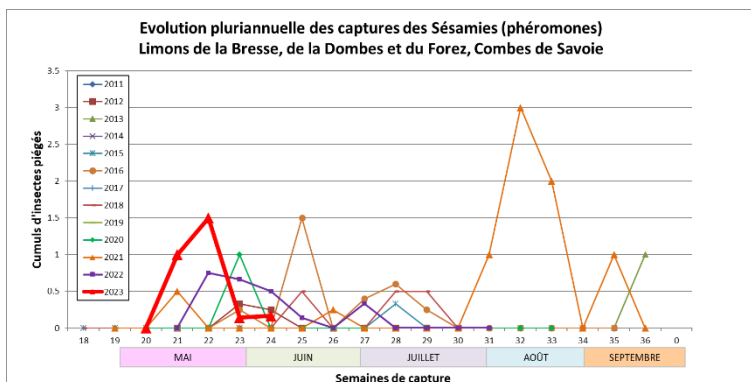
Pyrale du maïs : [ici](#)



• Sésamies

Les captures de sésamies se confirment sur l'ensemble du territoire, y compris dans l'Ain pour la 3ème année consécutive.

Semaine	20	21	22	23	24
Sésamie nb adultes pièges Lumineux					
Ain (01)					
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	2	5	0		
CIVRIEUX	0	1	1	0	0
Sésamie nb papillons Phéromone					
Ain (01)					
VONNAS					0
MONTAGNAT		3	0	1	0
MISERIEUX			3	0	1
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	0	0	0	4	0
CIVRIEUX	0	0	0	0	0
MISERIEUX			3	0	0
Isère (38)					
SATOLAS-ET-BONCE		0	0	0	0
LA VERPILLIERE			2		1
LA TERRASSE				0	0
SATOLAS-ET-BONCE		0	1	2	0
FRONTONAS			0		1
BEAUCROISSANT				0	0
MARCILLOLES			0		0
Drôme (26)					
ETOILE-SUR-RHONE				1	0
ETOILE-SUR-RHONE				0	
CHABEUIL			10	7	
VALENCE			2	3	
VALENCE			0	1	
GENISSIEUX		0	0	3	2
ROMANS-SUR-ISERE		0	0	4	
SAUZET			0	0	0



Analyse de risque

Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.

Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

- **Limaces**

La présence de limaces a été signalée sur 2 parcelles du réseau. Les conditions sèches devraient limiter l'activité des limaces. Si leur présence peut être problématique en tout début de cycle, on considère qu'au delà du stade 6 feuilles, les dégâts se limitent aux feuilles basses et sont généralement sans incidence pour la culture.

Analyse de risque



- **Pucerons**

Des pucerons Sitobion ont été signalés, mais les niveaux de populations sont faibles et sans nuisibilité pour le maïs. De plus, la présence d'auxiliaires a également pu être observée sur ces mêmes parcelles, ce qui limite la pression.

Analyse de risque



Pour en savoir plus : EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<https://ecophytopic.fr/>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des syndicats de producteurs et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

